**LA BIBLE JUSTIFIE-TELLE LA VIOLENCE ? QU’EN EST IL DE L’ISLAM ?**

La violence se définit comme le viol, l’abus, la détérioration ou la destruction des biens, des corps ou des consciences. La réponse de Jésus ? ‘‘Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point *[Ex 20 :13]* ; celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges ; que celui qui dira à son frère : Raca (tête sans cervelle) ! mérite d'être puni par le sanhédrin ; et que celui qui lui dira : Insensé ! mérite d'être puni par le feu de la géhenne’’ (Mt 5 : 21-22).

ANCIEN TESTAMENT

Justice Divine

Genèse 6 : 11-13 : *La terre était corrompue devant Dieu, la terre était pleine de violence. Dieu regarda la terre, et voici, elle était corrompue ; car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre. Alors Dieu dit à Noé : La fin de toute chair est arrêtée par devers moi ; car ils ont rempli la terre de violence ; voici, je vais les détruire avec la terre*.

Nous en approchons la signification à travers deux textes du NT qui se complètent :

*Or, sans la foi, il est impossible d’être agréable à Dieu ; car, pour s’avancer vers lui, il faut croire qu’il existe et qu’il récompense ceux qui le cherchent. Grâce à la foi, Noé, averti de choses encore invisibles, accueillit cet oracle avec respect et construisit une arche pour le salut de sa famille. Sa foi condamnait le monde, et il reçut en héritage la justice qui s’obtient par la foi* (He 11 : 6-7).

*Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même aux jours du Fils de l'homme. Les hommes mangeaient, buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l’arche ; le déluge vint, et les fit tous périr.**Ce qui arriva du temps de Lot arrivera pareillement. Les hommes mangeaient, buvaient, achetaient, vendaient, plantaient, bâtissaient ;**mais le jour où Lot sortit de Sodome, une pluie de feu et de souffre tomba du ciel, et les fit tous périr. Il en sera de même le jour où le Fils de l'homme paraîtra* (Luc 17 : 26-30).

Face à l’iniquité, Dieu sortira de son silence pour rendre Justice. Mais nous sommes dans le Temps de la Miséricorde (la durée de vie de tout un chacun, ou le temps jusqu’au Jugement Dernier pour l’humanité dans son ensemble), temps où il nous est demandé de pardonner et avoir la foi en Dieu et en Sa Justice.

Violence justifiée

De 20 : 10-14 : *Quand tu t'approcheras d'une ville pour l'attaquer, tu lui offriras la paix. Si elle accepte la paix et t'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et asservi. Si elle n'accepte pas la paix avec toi et qu'elle veuille te faire la guerre, alors tu l'assiégeras.**Et après que l'Éternel, ton Dieu, l'aura livrée entre tes mains, tu en feras passer tous les mâles au fil de l'épée. Mais tu prendras pour toi les femmes, les enfants, le bétail, tout ce qui sera dans la ville, tout son butin, et tu mangeras les dépouilles de tes ennemis que l'Éternel ton Dieu t'aura livrées.*

Nous reviendrons plus tard à ce verset, quand nous aborderons l’islam

Violence rejetée

Ge 5 : 8-12 : Après la rupture d’Alliance entre le couple originel et Dieu (Genèse 3), Caïn tue son frère Abel. La réponse de Dieu : *Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi*.

[Lévitique 19 : 17](https://www.gotquestions.org/Francais/Bible-violence.html) : *Tu ne détesteras pas ton frère dans ton cœur, mais tu veilleras à reprendre ton prochain, ainsi tu ne te chargeras pas d’un péché à cause de lui*.

Michée 2 : 1-2 : *Malheur à ceux qui méditent l'iniquité et qui forgent le mal sur leur couche ! Au point du jour ils l'exécutent, quand ils ont le pouvoir en main. Ils convoitent des champs et ils s'en emparent, des maisons, et ils les enlèvent ; Ils portent leur violence sur l'homme et sur sa maison, Sur l'homme et sur son héritage*.

Jérémie 22 : 3 : *Pratiquez la justice et l'équité ; délivrez l'opprimé des mains de l'oppresseur ; ne maltraitez pas l'étranger, l'orphelin et la veuve ; n'usez pas de violence, et ne répandez point de sang innocent dans ce lieu*.

1 Chroniques 22 : 8-9 : *Tu as versé beaucoup de sang, et tu as fait de grandes guerres ; tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, car tu as versé devant moi beaucoup de sang sur la terre*.

Psaumes 72 : 14 : *Il les affranchira de l'oppression et de la violence, Et leur sang aura du prix à ses yeux*.

[Proverbes 3 : 31](https://www.gotquestions.org/Francais/Bible-violence.html) : « Ne sois pas jaloux de l’homme violent et ne choisis aucune de ses voies. »

Etc.

ISLAM :

Des dizaines de versets coraniques appellent à la tolérance. Exemple : Quiconque fait périr une vie humaine non convaincue de meurtre ni de corruption sur la terre, c’est comme s’il a tué l’humanité tout entière (Sourate 5 : 32). Ou encore, il n’y a pas de constriction dans la religion (Sourate 2 : 256).

Mais ils n’ont pas de valeur juridique, ayant été abrogés ! En effet, ils datent tous d’avant l’Hégire (Départ de Mouhammad de La Mecque vers Médine en 622, selon la biographie de Mouhammad [Sirat]). Cependant, après que Mouhammad devint un seigneur de guerre, le ton changea. Désormais, ce sont les versets médinois [rapport à Médine] qui ont la valeur juridique et qui abrogent les versets de tolérance. Ainsi, les 124 versets du Coran incitant à la paix et au pardon, sont abrogés par quelques versets médinois. Exemples :

2 : 216 : « Le combat vous est prescrit ».

9 : 39 : « Si vous ne vous lancez pas dans le combat, Allah vous châtiera d’un châtiment douloureux ».

9 : 124 : « Combattez les mécréants qui sont vos voisins ».

60 : 4 : « Entre vous et nous, c’est l’inimité et la haine à jamais, jusqu’à ce que vous croyiez à Allah ».

9 : 4-5 : « Tuez les polythéistes partout où vous les trouvez, capturez-les, assiégez-les, dressez-leur des embuscades ».

5 : 51 : « Ne prenez pas pour ami un juif ou un chrétien »

4 : 91 : « Saisissez-les, tuez-les partout où vous les trouverez ».

9 : 5 : « Tuez les associationistes partout où vous les trouvez »

5 : 33 : « Ceux qui refusent Allah et son messager qu’ils soient tués ou crucifiés, ou que leur soit coupée la main et la jambe opposée, qu’ils soient expulsés de la terre ».

C’est sur la ‘‘Sirat’’, les ‘‘Hadiths’’ (Propos présumés de Mouhammad), les versets médinois sus cités, l’abondant commentaire par des juristes musulmans (à partir du milieu du 9ème siècle, après la condamnation du mouvement Mutazilite qui défend une approche rationnelle de l’Islam) et, surtout, à la fin du Xème siècle (où l’exégèse est interdite), que s’appuient aujourd’hui les mouvements djihadistes pour justifier leurs actes. « Tout ce que fait Daech est permis par le *fiqh* (la jurisprudence musulmane) », comme l’affirme le théologien Mohamed Bajrafil.

Certains musulmans ripostent à la grave accusation de violence qui est faite à l’Islam en faisant appel, par exemple, à une étude de Tom Anderson, ingénieur et développeur new-yorkais, qui démontre que la Bible fait plus souvent référence au « meurtre » et à la « destruction » que le Coran (À l’aide d’Odintexte, un logiciel d’analyse, il a mesuré le nombre d’apparitions des mots appartenant à un champ lexical violent. Au bout de deux minutes et 886 000 mots analysés, les conclusions sont sans appel : le « meurtre » et la « destruction » constituent 2,1% du livre des musulmans, contre 2,8% du Nouveau Testament et pas moins de 5,3% de l’Ancien Testament. Cependant, selon la méthode Odintexte, seuls sont comptés les mots, sans le contexte ! Ainsi, « *Après que les mois sacrés expirent,***tuez***les mécréants où que vous les trouviez* » (Sourate 9 : 5), se retrouve à égalité avec « *Il est ressuscité d’entre les***morts***, et voici qu’il vous précède en Galilée ; là, vous le verrez* » (Mathieu 28,7) !

D’autres défendent l’Islam en argumentant que les Djihadistes ne sont qu’une dérive ? Mais alors, l’on s’attendrait à ce que les docteurs de la loi islamique condamnent « Daech « et autre « Nousra » comme des hérétiques. Mais il n’en est rien ! Malgré de nombreuses réactions critiques après chaque acte terroriste, force est de constater qu’aucune autorité islamique n’a considéré les terroristes islamiques comme hérétiques. En fait, les décapitations de Daech ne sont pas une dérive car, par exemple, nous lisons dans l’historiographie officielle [Sirat] que Mouhammad fit décapiter plus de 700 juifs à Médine en 627. Les musulmans justifient cela en se référant au De 20 : 10-14 que nous citâmes ci-dessus. Mais en fait ces versets furent donnés dans un contexte très précis de l’histoire d’Israël, celui de la conquête de la terre promise. Or, les versets qui le précèdent permettent de contextualiser De 20 : 10-14 : *Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse* ***passer son fils ou sa fille par le feu****, personne qui exerce le métier de* ***devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur****, personne qui* ***consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure****, personne qui* ***interroge les morts****. Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel ; et* ***c'est à cause de ces abominations que l'Éternel, ton Dieu, va chasser ces nations devant toi****. Tu seras entièrement à l'Éternel, ton Dieu. Car ces nations que tu chasseras écoutent les astrologues et les devins ; mais à toi, l'Éternel, ton Dieu, ne le permet pas* (De 18 : 9-14).

Et de fait, en poursuivant la lecture de De 20 : *C'est ainsi que tu agiras à l'égard de toutes les villes qui sont très éloignées de toi, et qui ne font point partie des villes de ces nations-ci. Mais dans les villes de ces peuples dont l'Éternel, ton Dieu, te donne le pays pour héritage, tu ne laisseras la vie à rien de ce qui respire. Car tu dévoueras ces peuples par interdit, les Héthiens, les Amoréens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens, et les Jébuséens, comme l'Éternel, ton Dieu, te l'a ordonné,* ***afin qu'ils ne vous apprennent pas à imiter toutes les abominations qu'ils font pour leurs dieux****, et que vous ne péchiez point contre l'Éternel, votre Dieu* De 20 : 15-18.

Bref, les fils d'Israël furent autorisés à conclure la paix avec les ennemis en dehors de la terre promise. En revanche ils ne devaient pas tolérer la cohabitation avec ceux qui pratiquaient les abominations sus-citées en terre promise.

Certains musulmans justifient la violence contenue dans leurs textes et leur histoire en argumentant la légitime défense. Oui ! Mais personne n’a persécuté l’Islam ! Ce sont les arabes qui ont conquis les biens et les terres de leurs voisins et non pas le contraire. Les chercheurs historico-critiques en arrivent même à considérer sérieusement que l’Islam soit arrivé après coup pour justifier et légaliser la conquête arabe, et que l’Islam, tel que nous le connaissons, date de la fin du 9ème siècle !

|  |
| --- |
| Le Coran originel (lectionnaire sans voyelles ni ponctuation, initialement rédigé en araméen puis traduit en arabe (à la fin du 6ème siècle) par la secte des Judéo-nazaréens (à l’usage des tribus arabes qu’ils avaient réussi à gagner à leur cause) fut progressivement étoffé et manipulé. Quant à la Sirat et aux Hadiths, leur rédaction fut tardive, à partir du 8ème et jusqu’à la moitié du 9ème siècle. L’Islam actuel naquit ainsi à postériori, afin de justifier la conquête des tribus arabes alliées aux Judéo-nazaréen (sous l’autorité d’un certain « Mouhammad », adjectif voulant dire « le loué »). Le projet initial de ces derniers était dans la prise de Jérusalem aux Byzantins afin de reconstruire le Temple (geste supposé faire revenir le Messie *[Le messie et son prophète : Aux origines de l'Islam, en 2 tomes, par Edouard Marie Gallez, Editions de Paris]*. Cependant, et devant l’absence du retour du Christ d’un côté, et de l’énorme étendue du territoire conquis (liée à l’affaiblissement mutuel des Empires Perse et Byzantin) et des luttes intestines dans les clans arabes pour gouverner ce territoire de l’autre, l’Islam tel que nous le connaissons commença à voir le jour sous le calife omeyyade Abdel Malak Ben Marouane (mort en 705 Ap. J-C), venant justifier son autorité de calife (= lieutenant d’Allah) et la poursuite de la conquête ! |

Terminons par préciser que mourir en « moudjahid » est la seule certitude pour un musulman de se retrouver au Paradis : « Nous accorderons une récompense sans limite à celui qui combat dans le chemin d’Allah, qu’il soit tué ou qu’il soit victorieux » (4 : 74 ; 3 : 168-174 ; 4 : 95). C’est cette motivation qui pousse les Djihadistes à jouer les kamikazes tout en tuant les innocents : **« Certes, Allah a acheté des croyants, leurs âmes et leurs biens, en contrepartie Il leurs donne le Paradis. Ils doivent combattre dans le sentier d’Allah : ils tuent, et ils se font tuer. C’est une promesse authentique qu’Il a prise sur Lui-même dans la Torah, l’Évangile (?!!) et le Coran. Et qui est plus fidèle qu’Allah à son Engagement ? »** (Sourate 9 : 111).

**Alors que** le pécheur qui se repent peut espérer obtenir le pardon d’Allah, mais sans assurance puisqu’Allah est trop omnipotent pour que quiconque puisse déterminer avec certitude son comportement envers ses créatures (Sourates 7 : 156 ; 3 : 31), ce dernier **garantit au moudjahid l’entrée au Paradis sans avoir à subir le jugement ni l’‘‘épreuve du tombeau​’’.** Selon les Hadiths, Mouhammad lui-même n’avait pas une telle assurance et demandait à son entourage de prier qu’Allah lui pardonne ses péchés : Abû Hurayrah relate que le messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : " Tâchez d'agir du mieux que vous pouvez et sachez qu'aucun d'entre vous ne sera sauvé par ses actions ! - " Même toi, ô, messager d'Allah ?" dirent les compagnons. - " Même moi " dit le messager " [Je ne serai sauvé] que si Allah m'accorde Sa miséricorde et Sa grâce " **(Sahîh Muslim 2816 et Bukhâri 5673).**

EN CONCLUSION :

L’Ancien Testament ne justifia la violence que dans le contexte de la conquête de la terre promise, et dans le but exclusif de protéger les hébreux des pratiques abominables des civilisations indigènes. La violence contrôlée fut par ailleurs permise dans le contexte de justice (Ex 21 : 24).

Dans le Nouveau Testament, le pardon et l’Amour sont la règle. Une réponse proportionnelle à la menace est tolérée en cas de légitime défense. La Justice ce ne sont pas les hommes qui se l’octroient, mais seulement Dieu, à la fin du Temps de Miséricorde.